

BULLETIN



MUNICIPAL

Direction-Administration :

Mairie de Saint-Cloud

Paraissant tous les mois

Le problème du Chauffage à Saint-Cloud

La saison froide 46-47 va bientôt faire son apparition avec la perspective de ne pas avoir encore tout le charbon, l'électricité ou le gaz nécessaires pour nous chauffer confortablement et nous moquer comme autrefois des rigueurs du froid à l'intérieur d'une maison bien chaude.

Cette triste perspective nous rappelle que, comme l'hiver dernier, nous devons faire tout ce qui sera en notre pouvoir pour donner aux Clodoaldiens le plus de bois de chauffage possible pour atténuer autant que faire se peut, la pénurie des moyens de chauffage le plus souvent employés pendant les périodes normales.

Dans ce but, le Conseil Municipal de Saint-Cloud a décidé de procéder à une coupe de bois assez importante dans la propriété de Charbonnière qui, comme vous devez le savoir, comprend, en plus du château et des communs réservés aux enfants de Saint-Cloud, une grande forêt d'environ 124 hectares, dont une partie peut être normalement exploitée et reboisée ensuite par nos soins pour en augmenter la valeur suivant un programme rationnellement établi.

Le bois provenant de cette coupe pourra, nous l'espérons, aider largement et en temps voulu, au chauffage des habitants de Saint-Cloud si nos prévisions ne sont pas rendues irréalisables pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Pour ce motif, nous croyons intéressant de vous mettre au courant des difficultés que nous avons eues à surmonter au cours de l'hiver dernier pour vous approvisionner en bois et de vous faire connaître les résultats obtenus.

Le bois que nous avons pu vous procurer provenait de deux sources différentes :

1°) Une quantité importante en provenance des Ardennes vous a été livrée grâce à l'initiative de votre Conseil Municipal (4.500 tonnes environ) ;

2°) Un contingent limité vous a été fourni par la Préfecture de Seine-et-Oise (601 tonnes).

I. - BOIS DES ARDENNES

Dès l'entrée en fonction du Conseil Municipal, au commencement d'août 1945, la question chauffage a retenu toute notre attention.

Etant donné la complexité de la question, lors de nos premières démarches, nous avons eu l'impression qu'il était trop tard pour pouvoir commencer à faire arriver à Saint-Cloud, en temps voulu, c'est-à-dire dans le courant d'octobre, le bois désiré.

Il fallait en effet trouver du bois déjà abattu, pouvant rentrer dans le cadre du plan Pleven, de façon à avoir les autorisations de transport, car à ce moment-là, c'était le problème le plus difficile à résoudre. Cette première impression ne nous a pas découragés et nous avons continué nos

recherches. Quelques jours après, grâce à un heureux concours de circonstances dû aux relations de l'un d'entre nous, il nous a été possible d'acheter plus de 10.000 stères de bois de chauffage munis des autorisations de transports (plan Pleven), bois pris en forêt, coupé en longueur de 1 mètre; on nous dira peut-être qu'il y avait un peu trop de charbonnette et qu'une certaine quantité était abattue depuis trop longtemps.

Les légères défauts de la coupe étaient connues avant la signature du marché et étaient largement compensées par les autorisations de transport qui nous étaient fournies. D'ailleurs, étant donné la période de vacances et les conditions à réaliser, nous risquions de ne pas trouver en temps voulu une coupe meilleure et les Clodoaldiens, au lieu d'avoir du bois convenable en quantité assez importante, auraient dû se contenter d'une quantité réduite et de se réchauffer en tremblant. Devant ce dilemme, nous n'avons pas hésité à prendre nos responsabilités.

Les difficultés rencontrées pour l'acheminement du bois jusqu'à Saint-Cloud ont été de deux sortes :

a) Celles qu'il a été possible de résoudre par de nombreuses démarches auprès des autorités compétentes ou par des moyens plus ou moins coûteux;

b) Celles dues à des cas de force majeure, pour lesquelles aucune autre solution satisfaisante n'était possible, qui ont augmenté dans de notables proportions le prix de revient du bois.

Dans la catégorie a), nous noterons :

1° L'obtention des bons de carburant nécessaires au transport jusqu'à la gare du départ (Fumay);

2° L'acheminement des wagons en gare de Sèvres-Saint-Cloud ou de Garches, car au mois d'octobre, les arrêtés ministériels ne permettaient leur arrivée qu'en gare de Versailles ou de Villeneuve-Saint-Georges pour notre région;

3° Le débardage du bois en forêt, qui, à cause du climat particulièrement rigoureux des Ardennes, n'a pu se faire pendant longtemps ni par les moyens ordinaires, ni par les tracteurs à chenilles que nous avions prévus. Il a fallu faire appel à des camions spéciaux que nous avons pu trouver en Belgique;

4° Les manutentions et transports spéciaux que nous avons dû envisager pour mélanger avec du gros bois dans des proportions acceptables, la charbonnette qui était en trop grande quantité en certains endroits;

5° Réquisition par les Américains du quai d'embarquement de Fumay qui était normalement notre gare de chargement. Nous avons été obligés de charger en gare de Haybes d'où 6 kilomètres de plus aller et retour, d'où augmentation des frais de transport.

Dans la catégorie b), nous signalerons :

1° Les barrières de dégel. Dans les Ardennes comme dans toutes les parties montagneuses de la France, pendant souvent de très nombreuses journées, la circulation des poids lourds est interdite sur les routes par ordre des Ponts et Chaussées. Cette pratique a augmenté sensiblement la durée des travaux au détriment de notre prix de revient;

2° Suppression des autorisations qui nous avaient été accordées. En effet, nous avons pu obtenir de la Direction de Paris, pour augmenter la cadence des arrivages, l'emploi d'un certain nombre de péniches concurremment au chemin de fer. Alors que nous avions stocké sur le port d'embarquement, le bois nécessaire à leur chargement, nous avons été informés par la Direction de la Batellerie des Ardennes que, par cas de force majeure, on ne pouvait nous donner satisfaction. D'où des frais de transport et de manutention supplémentaires pour remettre ce bois sur wagon;

3° Augmentation des prix de transport par fer qui ont passé successivement de 147 francs la tonne à 219 francs et enfin à 277 francs.

Pour bien vous montrer l'importance de toutes les difficultés signalées ci-dessus, sans nous y appesantir, il nous suffira de vous dire qu'après la décision du Conseil Municipal, en date du 27 août 1945, nous autorisant à faire cette opération, le Préfet de Seine-et-Oise n'a pas voulu homologuer cette délibération parce qu'il la considérait pratiquement irréalisable.

Malgré toutes les dépenses supplémentaires provenant de différents motifs indiqués ci-dessus, nous avons pu conserver jusqu'au bout, le prix de vente homologué au début de l'hiver 45-46, tout

en réalisant une économie d'environ 150.000 francs qui nous permettra de régler la perte subie sur le bois qui nous a été livré par la Préfecture si nous ne pouvons nous entendre à l'amiable et si, dans la négative, la juridiction compétente à laquelle nous ferons appel, s'il y a lieu, ne nous donne pas gain de cause.

Dans les difficultés rencontrées, nous avons passé à dessein sous silence la question pécuniaire, c'est-à-dire celle du fond de roulement nécessaire au démarrage. Elle a été résolue, grâce au concours d'un Clodoaldien qui désire garder l'anonymat et qui a bien voulu nous prêter la somme de 500.000 fr. nécessaire à la mise en route de l'opération. En notre nom et en celui des Clodoaldiens, nous l'en remercions de tout cœur, comme nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont aidé dans cette réalisation.

II. - BOIS DE LA PRÉFECTURE

Nous avons parlé ci-dessus de la perte subie sur le bois livré par la Préfecture, nous estimons donc nécessaire de vous mettre au courant de la question, du moins dans ses grandes lignes.

Le Service des Bois et Charbons de la Préfecture de Seine-et-Oise nous a prévenus dans le courant de décembre 1945, de l'arrivée d'un certain nombre de wagons de bois de chauffage.

Ce bois a été livré aux Clodoaldiens dans les mêmes conditions que celui des Ardennes, c'est-à-dire en prenant l'unité de mesure normalement employée dans le commerce, c'est-à-dire le stère. Malheureusement, le bois qui nous a été livré venait d'être fraîchement coupé et pesait 540 kilos au stère en moyenne (au lieu de 400 kilos, poids qui donne la concordance entre le prix à la tonne et au stère, B. O. du 15 septembre 1945), ce qui correspond à 1,85 stère à la tonne au lieu de 2,5. Il en résulte pour nous une perte d'environ 79 francs à la tonne. C'est pourquoi nous avons demandé à la Préfecture de nous facturer la tonne à 1.160 francs au lieu de 1.244 francs.

D'autre part, plusieurs wagons contenaient une quantité de charbonnette trop grande pour pouvoir en effectuer directement la livraison aux bénéficiaires. Il a donc été obligatoire de transporter à notre dépôt de la charbonnette et du gros bois pour pouvoir faire le mélange d'où une dépense supplémentaire de 59.795 francs.

Enfin, nous devons signaler que par erreur de l'expéditeur, il nous a été adressé 90 tonnes de bois de boulange. La Préfecture, immédiatement prévenue par téléphone que nous n'en avions pas l'emploi, nous a demandé le service de bien vouloir les décharger à notre dépôt. Pour lui être agréable, nous l'avons fait, mais il en est résulté une dépense de 28.009 fr. 80 comme frais de transport et de manutention de la gare au dépôt.

Par nos lettres du 27 décembre 1945 et du 7 février 1946, la Préfecture a eu confirmation de nos différentes communications téléphoniques lui signalant tous ces faits. Nous n'avons jamais eu aucune objection et ce n'est qu'au moment de l'envoi de la facture que nous avons vu qu'elle ne tenait aucun compte de nos observations.

Enfin, certains esprits chagrins ont trouvé que, par défaut d'organisation, nous avons payé trop de droits de magasinage en gare. A cela, nous répondrons simplement par des chiffres :

Pour 10.519 stères en provenance des Ardennes, nous avons payé	22.198	», soit 2 10 par stère
Pour 1.111 stères en provenance de la Préfecture de la Seine-et-Oise	42.330	», soit 38 » par stère
Pour 162 stères de bois de boulange de la Préfecture de Seine-et-Oise	14.869 90,	soit 91 » par stère

Moyenne générale : 6 fr. 80 par stère

Les frais de magasinage, plus élevés pour le bois de chauffage et de boulange de la Préfecture, proviennent du rouage supplémentaire introduit dans le circuit. La Préfecture, informée par la gare de l'arrivée d'un certain nombre de wagons, ne pouvait nous prévenir qu'avec un certain décalage alors que les droits de magasinage avaient déjà souvent commencé à courir. D'autre part, il y a lieu de noter que, dans aucun cas, les frais de surestaries ne pouvaient être complètement supprimés, étant donné l'impossibilité devant laquelle nous nous sommes trouvés de faire décharger les wagons le dimanche, alors que ces frais continuaient à être réclamés par la S. N. C. F. pour ces jours-là.

L'opération, dans son ensemble, s'équilibre et nous a permis, nous le répétons, malgré les difficultés de toutes sortes signalées ci-dessus, de palier, dans une certaine mesure, à l'insuffisance de charbon. Nous ne pouvons donc qu'être satisfaits des résultats obtenus.

COLONIE DE VACANCES

A Charbonnière, notre colonie poursuit sa carrière dans des conditions excellentes.

Les familles qui ont pu aller, le 4 août, voir leurs enfants, se sont déclarées enchantées et ont pu admirer les installations, les bâtiments, les dépendances et apprécier l'importance et la valeur de l'acquisition faite par la Municipalité.

Elles se sont rendu compte de la parfaite organisation des services, des cuisines, des salles à manger, des chambres et, par dessus tout, elles ont apprécié l'esprit vraiment familial qui inspire toute la vie de la Maison.

Si les parents étaient heureux de revoir leurs enfants, grande était la joie des enfants à la vue de leurs parents, mais aussi quelle déception pour ceux dont la famille n'avait pu venir.

Après une bonne journée, pendant laquelle le soleil avait été particulièrement favorable, vint l'heure du départ. Il y eut bien de part et d'autre des larmes dans les yeux, mais il fallait être raisonnable.

Le 19 août, une partie des jeunes colons devait rentrer dans leurs familles et un autre contingent les remplaçait à la Charbonnière pour la 2^e période.

Celle-ci se déroule normalement.

Directeur et directrice, entourés d'un corps de moniteurs et monitrices dévoués, sont toujours sur la brèche et continuent à animer tout ce petit monde qui gardera un souvenir inoubliable de son séjour en colonie.

On ne dira jamais assez combien M. et Mme DEMARD se sont dévoués et ont su créer dans cette maison une atmosphère de paix, d'entente, de cordialité, de joie, de dévouement, au service des enfants.

Tous, du directeur au personnel de service, se sentent attachés à une même œuvre, tous rivalisent d'ardeur et de dévouement pour le bien de la colonie, c'est-à-dire pour que nos enfants profitent au maximum de leur séjour et en retirent un avantage physique autant que moral.

A tous, nous devons dire nos remerciements et notre reconnaissance.

Nous avions prévu une nouvelle visite collective des familles, le dimanche 15 septembre, mais nous devons reconnaître que la visite du 4 août n'a pas eu que d'heureux effets sur la bonne marche de la colonie, particulièrement sur la santé des enfants dont plusieurs, le lendemain de la visite de leurs parents, ont été plus ou moins indisposés par suite d'une absorption un peu trop massive de bonbons et gâteaux familiaux. Pour cette raison notamment, nous croyons préférable de ne pas donner suite au projet de visite collective du 15 septembre.

Il reste entendu que les familles qui le désireraient pourraient toujours se rendre à Charbonnière par leurs propres moyens.

D'ailleurs, la fin de la période de vacances approche et bientôt, la colonie fermera ses portes.

Les familles seront informées de la date exacte du retour des enfants et de l'heure de leur arrivée à Saint-Cloud.

Faisons des vœux pour que le beau temps favorise ces dernières semaines de campagne et nous verrons avec une grande joie revenir tous nos petits amis qui, nous l'espérons, seront plus forts et mieux préparés pour résister aux rigueurs de l'hiver qui approche.

Rédaction
par les colons eux-mêmes

Semaine du 12 au 17 Août 1946

DANS MON BEAU CHATEAU

Journal quotidien du Château de la Charbonnière

Colonies de Vacances
de la Ville de Saint-Cloud
Château de la Charbonnière
par Saint-Jean-de-Braye (Loiret)

SEMAINE DU 12 AU 17 AOUT 1946

NOS CABANES

Aujourd'hui, 12 août, journée passée aux cabanes.

Nous partons donc le matin après le petit déjeuner. Marraine nous donne les ustensiles nécessaires pour le manger. Le ravitaillement se compose pour chacun d'un gros beefsteak et de pommes de terre, de graisse, de raisin et enfin une bouteille de vin pour l'équipe. Je pars seul en avant pour allumer le feu. Les équipiers arrivent avec le moniteur Jean. Le feu fut vite allumé et l'eau mise à chauffer pour les pommes de terre. Quand elles furent cuites, nous les mettions dans la poêle avec de la graisse. Ensuite, les beefsteak vinrent. Marraine mangeait avec nous. Le repas se termina par le café que j'avais fait et qui était du vrai café.

L'après-midi se passe avec toutes sortes de jeux. Le goûter arriva et chacun reçut la part qu'il voulait et double ration de chocolat. Nous mangeons tous et repartons pour une heure environ afin de pouvoir faire cuire le dîner. Le soir arriva. Le cuisinier fit cuire les nouilles et assaisonna quelques pommes de terre.

Nous mangions tous ensemble, c'est-à-dire deux équipes réunies avec les moniteurs, Parrain et Marraine. Le dîner se termina par une fameuse crème au chocolat. Nous repartîmes dans la nuit vers le château, heureux d'une si belle journée.

LA FÊTE DU 15 AOUT

Tous les enfants étaient fort excités à propos de la fête du 15 août. Sur la pelouse, on les voyait tous répéter.

Après la sieste, les filles descendirent, presque toutes maquillées. On aurait cru le carnaval. Mais de loin, sur la scène, cela faisait très bien. Les enfants qui devaient jouer allaient dans les coulisses, ainsi que la chorale. Des personnes se pressaient dans la salle des fêtes. Un moniteur faisait la présentation. Il y eut en premier la chorale avec un feu de camp artificiel. Puis ce fut une pièce amusante : *Plus de Surmenage Scolaire*, de Pierre FERRARY, que jouaient un moniteur, une monitrice et quatre enfants.

Ensuite, vinrent des danses.

Pendant l'entr'acte, les enfants eurent un appétissant goûter : une brioche et une timbale de chocolat au lait.

La deuxième partie fut commencée par une danse alsacienne, puis une danse auvergnate. Puis, ce fut un conte mimé : *La Belle au Bois Dormant*.

Enfin, une autre pièce, jouée par les moniteurs, nous fit bien rire.

Puis les moniteurs, après avoir chanté eux-mêmes de beaux chants, terminèrent la matinée avec la chorale en chantant : *La Chorale des Adieux*.

Nous nous étions donné tous beaucoup de mal, aussi ce fut une fête réussie.

ALLO !... ICI LA CUISINE !

Menu du 15 Août

Tomates

Civet de lapin

Haricots verts Maître d'Hôtel

Rosbif

Moka au chocolat glacé

LE MOT DU MONITEUR

L'agitation régnait cette semaine au château. L'écho nous renvoyait des appels : « Vite on répète *La Belle au Bois Dormant* !!! » « Les fées, venez essayer les costumes !... » De la salle des fêtes s'envolaient des voix aériennes, c'était la chorale qui reprenait inlassablement les mêmes chants pour qu'ils fussent impeccables.

9 heures; les enfants montent au dortoir. Peu à peu, le calme se fait, tout semble dormir. Pourtant, des raies de lumière filtrent à travers une porte. Poussons-là. Nous trouvons des monitrices qui, fébrilement, taillent, cousent, collent des papiers multicolores qui, sous leurs doigts habiles, se transforment en coiffes d'Arlésienne, d'Alsacienne; en chapeaux pointus, en étoiles brillantes. Si l'on tend l'oreille, on perçoit des coups de marteaux : les moniteurs transforment une grange en salle de théâtre.

Mais les efforts sont récompensés et la fête se déroule pour la joie de tous. Le soir amène un peu de mélancolie à l'idée que c'est déjà fini. Mais petits et grands en garderont un souvenir et déjà ceux qui partent lundi regrettent de quitter ce cadre qu'ils aiment et leurs camarades auxquels ils se sont attachés.

LA PART DE L'HUMORISTE

La Polka

Les moniteurs et les monitrices nous ont dansé la polka. Ils étaient déguisés comme dans l'ancien temps. Tous les jours,

LE POINT DE VUE DE MONSIEUR LE DIRECTEUR

Eh oui ! Cette semaine a été le couronnement du séjour du premier contingent. Inauguration des cabanes avec comme invités Parrain et Marraine. Et puis, le clou a été la fête de la colonie dont on parle jusqu'à Orléans. Félicitations et compliments de toutes parts. Efforts bien récompensés : mais quel travail. Tout le monde a mis la main à la pâte. Moniteurs et monitrices ont passé des nuits presque entières. Mais quel repas que celui du 15 août ! Supplément : lapin et brioches (des vraies de vraies) et café du vrai aussi), pour tout le monde. Malheureusement, un assez grand nombre de nos joyeux colons partent et c'est avec des larmes de regret que nous saluons leur départ.

Le Directeur,

SEMAINE DU 17 AU 24 AOUT 1946

QUE FONT LES COLONS ?

Cinéma - Bal...

Les enfants étaient tous joyeux d'avoir pu faire du cinéma et du bal. On disait : « Vivement ce soir ». Après les 2 h. 30 de sieste, on goûte. Puis nous allons à la salle des fêtes. Sur l'écran : l'arrivée, la visite des parents, le 4 août, la levée des couleurs. C'est ensuite la présentation du menu, puis le réfectoire. Puis, quand nous voyons les parents, les filles et les garçons, les uns derrière les autres, en dansant « Zim, boum boum »... Le film est terminé. Le monsieur qui nous passe le film le met à l'envers. Au lieu d'avancer, on recule et nous voyons le château à l'envers.

Enfin, le cinéma terminé, nous commençons le bal. Nous dansons la polka, la valse. Puis tous fatigués, nous allons au rassemblement, joyeux d'avoir passé une bonne journée.

Le départ. Depuis quelques jours, c'est l'énerverment général dans la colonie. Ce matin, au rassemblement, le Directeur a déclaré pour tous les partants de préparer les valises et de ne pas faire les lits pour la sieste. Après les activités de la matinée et le repas, nous montons nous coucher. Au bout de quelques minutes, une bataille de polochons se déchaine dans la chambre; des cris aigus surgissent de tous les dortoirs; brusquement, la porte s'ouvre et une monitrice, furieuse, nous dispute; toutes les têtes se cachent sous les couvertures et le silence se rétablit. La cloche interrompt cette sieste fort mouvementée et tout le monde descend pour goûter. On va sur la pelouse où l'on peut entendre des conversations très agitées car l'autocar attend avec impatience, puis un coup de sifflet signale les adieux. Ce ne sont que des embrassades, des inscriptions d'adresses. Malgré le vrombissement du car, on entend : Eh dis donc, tu leur feras leur lit en portefeuille !!! » « Donnez-leur des surnoms », « Eh, tabassez-les à coups de polochons, ça les réveillera ». Puis, les roues font un grand tour, les

pendant la sieste, ils avaient répété leur danse. Enfin, le grand jour de la fête arriva.

Nos moniteurs apparaissent sur la scène. Tout le monde applaudit et dit : « bis » quand le rideau tombe sur la fin du numéro. La danse était très amusante et les costumes très bien. Comme accompagnement, c'était un colon qui jouait du piano.

Mais en terminant ce petit article, je vous dis que la fête était très bien et que les moniteurs étaient tous contents de nous.

PROGRAMME DE LA FÊTE DU 15 AOUT

PREMIÈRE PARTIE

Chorale - Feu de camp - Chants mimés
Fascination (danse rythmique)

Bourrée (danse)

« Pas de Surmenage Scolaire », pièce de P. FERRARY

DEUXIÈME PARTIE

Chorale - Polka des moniteurs

La Bohème (danse rythmique)

Alsacienne - Arlésienne (dances)

« L'Art d'être Courtier », pièce en 1 acte de P. FERRARY

Chorale des Moniteurs

FIN.

mouchoirs et les mains s'agitent et l'autocar disparaît dans un tournant, laissant une cinquantaine d'enfants qui partent en promenade avec leurs moniteurs.

L'arrivée. Quelques instants après la sieste, un autocar bleu stationne dans la cour. Une cohue d'enfants en sort. Puis c'est la distribution des valises et tandis que les anciens sont en train de goûter sur la pelouse, les nouveaux, encombrés de leurs bagages, montent dans leurs chambres. Pendant que les arrivants, ébahis devant leur lit d'être séparés de leurs parents, les anciens qui comptaient leur apprendre ce qu'était la vie de colonie sont embarrassés car l'autocar leur a amené des garçons plus forts qu'eux et qui pourraient se défendre au besoin. D'autres donnent leurs impressions de nouveaux, mais tout s'interrompt pour faire des connaissances et commencer des jeux.

LE MOT DU MONITEUR

Cette semaine, il y a eu du nouveau au château ! Lundi, vers 4 heures, on pouvait voir devant le perron un vaste autocar bleu autour duquel se bousculaient des enfants, valises en main : c'était le départ d'une cinquantaine de colons qui retournaient chez eux. Les autres enfants, affairés autour des partants, se

bousculaient pour recevoir une dernière poignée de mains, pensez quelle aubaine ! On entendait entre autre : « Ne t'en fais pas, je t'écrirai tous les jours ! » Quelle chimère ! Et le car démarra au milieu des rires qui peut-être demain, se transformeront en regrets du beau château ! Pour déridier tout le monde, Parrain et Marraine ouvrirent un bal, bal bien innocent d'ailleurs qui dégénéra vite en éclats de rires et bousculades ! Le coucher fut plutôt triste. Le château avait perdu un peu de sa gaieté ! Mais le lendemain, les rires fusèrent à nouveau de toutes parts : de nouveaux colons avaient remplacé les anciens... Et déjà, les grands jeux commencent ! Hier, les courses au trésor étaient à l'honneur. Les pauvres colons étaient de véritables machines à renseignements ! Ils savaient tout : la date du mariage de Parrain et Marraine, leur âge, la couleur de leurs yeux et même définir scientifiquement, grâce à l'intelligence des équipiers, une poule qui est avant tout un animal sans dents !...

ALLO !... ICI LA CUISINE !

Menu du 17 Août

DEJEUNER

Tomates
à la vinaigrette

Colin
sauce blanche

Pommes de terre
à l'anglaise

Salade
Charbonnière (1)

DINER

Potage à l'oseille

Ragout carottes
et pommes de terre

Crème au chocolat

(1) Il s'agit, bien entendu, des produits du potager chaque fois qu'il est question dans le menu de denrées appelées « Charbonnière ».

UN GRAND JEU : LA COURSE AU TRÉSOR

Les enfants étaient tous joyeux de faire la course au trésor. Nous avons à chercher par équipe :

- 1 cigarette.
- 1 vieille chaussure.
- 1 pierre d'un kilogramme.
- 20 mûres par équipier dans un panier.
- 1 collier avec 32 glands.

Superficie du domaine.

L'âge de Parrain et de Marraine.

10 campanules.

Le nombre de pièces au deuxième étage.

Certains savent tout de suite où trouver les objets, mais pour les glands !... Pour les paniers personne ne chômait. Mais enfin nous y arrivons après une heure de travail avec patience.

Enfin, le soir, les moniteurs nous rassemblent pour donner les résultats. Ce sont les filles qui ont le plus de points.

LE POINT DE VUE DU DIRECTEUR

Les nouveaux arrivés prennent vite les habitudes de la colonie. On aménage les cabanes : entourages, confection de tables, chaises et vestiaires. Le temps se maintient au beau, frais le matin et le soir, coupé de quelques averses qui n'empêchent ni promenades, ni grands jeux.

Cette semaine, préparation d'un grand feu de camp pour dimanche soir, après dîner, si le temps le permet. Chaque équipe va préparer son numéro.

L'état sanitaire demeure bon. L'atmosphère est toujours gaie et empreinte de bonne camaraderie.

Le 26 août 1946.

Le Directeur.

SEMAINE DU 25 AOÛT AU 1^{er} SEPTEMBRE 1946

QUE FONT LES GARÇONS ?

Préparation du feu de camp

Les équipes des grands ont organisé un feu de camp pour dimanche. Chaque équipe doit ramener du bois mort. Il fallut abattre des arbres et en particulier des sapins. Il fallut les débiter avec les moniteurs. Il fallut les transporter avec des brancards. On était douze pour les porter. Les plus petits portent les brancards à deux. Ils ramassaient les brindilles. C'était à celui qui en ramènerait le plus. Et il y en avait quatre qui plaçaient les morceaux de bois par grosseurs, nous les mettions comme des stères de bois.

Ce soir, nous avons répété « Robin des Bois ». Pour le feu de camp, nous jouons un passage du livre. C'est le banquet de Robin des Bois quand il vient de piller des voyageurs et que tous ses hommes sont assis autour d'une table, en plein bois, en train d'avaloir des gigots, des poulets, etc...

Nous sommes déguisés avec des couvertures et les gigots sont en carton.

Quand nous jouerons cela dehors, à la lueur du feu, ce sera magnifique.

QUE FONT LES FILLES ?

Jeux des Bandits

Les monitrices avaient organisé le jeu des bandits bleus pour les trois équipes de grandes filles. Les garçons avaient été ramasser du bois pour le feu de camp.

Une monitrice nous lu un message sur lequel il y avait marqué qu'un avion viendrait lancer d'autres messages où sera marqué ce que nous devons faire. Après le goûter, nous avons lu le message indiqué, il fallait aller aux douches, compter dix pas et siffler l'air de *Malborough s'en va-t-en guerre*. A ce moment, nous avons vu sortir Mlle Françoise, une monitrice qui

nous dit qu'elle serait notre chef, à nous, les bandits. Nous avions toutes un foulard attaché à notre ceinture. Une de nous devait cacher une plume sur elle. Mais, attention, l'autre camp ennemi devait arracher les foulards des bandits. Ceux-ci n'ayant plus leur « vie » devaient se laisser fouiller. Nous attendions avec impatience dans notre cachette que les ennemis arrivent. Des bruits de voix retentissent dans le lointain. Vite, nous nous préparons à bondir de notre cachette... les voilà... Nous avons fuit dans un champ. Pendant ce temps, celle qui possédait le trésor, c'est-à-dire la plume, était partie au château. Une bagarre avait lieu dans le champ voisin. L'ennemi avait beau nous fouiller, c'était trop tard, il avait laissé passer le trésor. Les bandits avaient gagné.

LE MOT DU MONITEUR

Il est une impression que l'on retrouve cette semaine chez tous les moniteurs, celle d'une semaine bien remplie, pendant laquelle chaque équipe a donné tout son plein.

En effet, tous ici sont d'accord pour dire que le second contingent, uni à ce qui reste du premier, donne un ensemble parfait. Pourtant, on ne peut dire que le beau temps ait contribué à cette réussite. En effet, la pluie ou le vent n'ont pas cessé cette semaine. Mais ici, les jours de pluie ne sont pas des jours d'ennui comme à la maison. A Charbonnière, on s'amuse quand il pleut comme on s'amuse sous le beau soleil. J'en donne pour preuve ces après-midi passées à d'interminables parties de nain jaune, de dames, de jeux de l'oie où chacun s'en donne à cœur joie, si bien que les moniteurs sont forcés de prendre les jeux des mains s'ils veulent que les enfants aillent manger.

Mais ce manque de soleil a eu pour effet de supprimer le grand feu de camp qui devait avoir lieu dimanche et de le reporter à une date ultérieure, cette dernière étant fixée par le temps. Tout est prêt : le bois, que tous les grands garçons ont débité, coupé, transporté, avec une ardeur extraordinaire, les fables, les chants, les contes mimés, les chansons de feu de camp, etc...

Mais les vacances se terminent, au grand désespoir de nos colons.

ALLO !... ICI LA CUISINE !

Menu du 25 Août

DEJEUNER

Carottes râpées

Rosbif

Pommes de terre
Château

Pêches

Charbonnière

DINER

Consommé
vermicelle

Nouilles
à la tomate

Tartes aux prunes

LE POINT DE VUE DE MONSIEUR LE DIRECTEUR

Oui, le feu de camp ! Tout le monde l'attend, mais M. le Directeur remet toujours ce spectacle car la température n'est pas clémente. Il pleut ! Il fait froid ! Vite du beau temps car ce sera magnifique ! Et quel feu ! Un feu comme on n'en a jamais vu.

Le Directeur.

REOUVERTURE DE L'ENTRÉE DU PARC DE SAINT-CLOUD PAR LA RUE DES ÉCOLES

Dans nos précédents numéros, nous avons informé nos lecteurs des démarches faites par la Municipalité auprès de l'Administration Supérieure compétente, en vue d'obtenir la réouverture de l'entrée dans le Parc de Saint-Cloud par la rue des Ecoles.

En réponse à une nouvelle demande formulée le 8 juillet dernier, M. l'Architecte en Chef, Conservateur du Domaine National de Saint-Cloud, nous a fait parvenir la lettre suivante :

Le 12 Août 1946.

*L'Architecte en Chef,
Conservateur du Domaine National de Saint-Cloud,
à Monsieur le Maire de Saint-Cloud*

« J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 8 juillet dernier par laquelle vous demandez à nouveau la réouverture de l'entrée du Parc située à l'extrémité de la rue des Ecoles.

« Je tiens tout d'abord à vous faire connaître qu'aucune de vos précédentes requêtes, d'ailleurs tout à fait justifiées, n'a été perdue de vue par mon service. Je les ai régulièrement transmises à l'Administration, de laquelle j'ai pu obtenir dernièrement l'autorisation de faire procéder à la démolition des ouvrages établis par les Allemands, qui constituaient l'un des obstacles à la circulation du public dans les jardins du Trocadéro.

« Cette opération, qui est en cours, est conduite avec la plus grande célérité.

« Dès que les causes possibles d'accidents auront disparues, je m'empresse de proposer à l'Administration la remise à la disposition des promeneurs de cette partie du domaine, et je ne manquerai pas de vous informer sans retard de la décision intervenue.

« F. BRUNAU ».

Nous remercions M. le Conservateur de ses interventions auprès de son administration et nous espérons que très prochainement, il sera enfin possible à nos concitoyens d'accéder dans le Parc de Saint-Cloud par la rue des Ecoles.

Services Techniques Municipaux

Travaux 1946

I. — Entretien des voies urbaines

Depuis deux mois, les Services techniques de la ville sont passés à la réalisation de différents travaux les plus urgents.

Le bouchage des flashes et nids de poules a été opéré dans la presque totalité des voies communales. Ces réfections ont été faites en tarmac moyen; la finition de ce travail en tarmac fin (gravillon de porphyre), sera effectuée lors de la livraison de ce matériau assez rare à l'heure actuelle. Date prévue : début octobre.

Un effort a été fait pour procéder au nettoyage des rues. La presque totalité des tas de gravois et autres dépôts de matériaux ont été enlevés et portés en décharge.

La fin de la période de congés, en ramenant le personnel à son effectif normal permettra de finir le désherbage.

En ce qui concerne les tas d'ordures qui se reconstituent, il est rappelé aux Clodoaldiens que le règlement de police municipale prévoit, dans ses articles 1 et 3, qu'il est interdit de déposer des immondices et résidus de toutes sortes sur la voie publique et que les propriétaires, principaux locataires et concierges seront tenus d'enlever, à leurs frais, les ordures et autres objets trouvés devant leurs maisons, après le passage des boueurs, sauf leur recours contre les auteurs de l'infraction.

Des instructions ont été données aux services de police et aux agents assermentés de l'Administration municipale, pour la répression des infractions audit règlement.

II. — Travaux routiers de grosses réparations

Le programme élaboré par la Commission des travaux pour 1946 a été presque complètement réalisé :

1° La construction de l'escalier reliant le boulevard Sénard à l'avenue Bernard-Palissy est chose faite. Les marches de cet

escalier ont été exécutées en pavage à joints de ciment tirés au fer. Les paliers sont en tarmac;

2° Les trottoirs bordant les immeubles de la passerelle sont en cours de réfection. Le gros œuvre est terminé, le manque de gravillon de porphyre signalé au début de cet article, retardé de quinze jours la finition des travaux commencés;

3° La réfection des marches de l'escalier de l'avenue de Longchamp est commencée entre la gare du Val-d'Or et le rond-point de Longchamp. Une partie de ces escaliers sera refaite en béton, l'autre en pierre provenant de la récupération des meilleures marches.

Ces travaux nécessitent l'interdiction de la circulation publique dans la partie considérée et sa déviation par les voies adjacentes;

4° Des chaussées empierrées ont été nouvellement goudronnées. Ce sont la rue Marbeau, l'avenue de Suresnes et la rue Lauer. Ces rues recevront une deuxième couche de goudron avant l'hiver.

III. — Travaux dans les écoles

Il est procédé actuellement à divers travaux d'entretien dans les groupes scolaires.

Deux classes sont en principe remises à neuf dans chaque groupe.

Les mêmes réparations du matériel scolaire ont été faites par le personnel de service, sauf en ce qui concerne les vitres dont le nettoyage est confié à une entreprise spécialisée.

Les installations de chauffage ont été revisées et améliorées, particulièrement aux groupes du Centre et des Coteaux.

Les cours d'école ont fait l'objet de réfection; celle de l'école des filles du Centre et de l'École Maternelle de Montretout ont été goudronnées entièrement, les autres ont été refaites partiellement.

Ravitaillement et Rationnement

CHARBON

Le n° 2 de la nouvelle carte de charbon de cuisine est actuellement validé. Sa valeur est fixée comme suit :

50 kilos de charbon ou boulets ou 75 kilos de briquettes de lignite ou 1 hectolitre de coke.

Le ticket WA est validé dans les mêmes conditions.

CHAUSSURES

TABLEAU SYNOPTIQUE DU RATIONNEMENT EN CHAUSSURES

1° Rationnement automatique et semi-automatique :

Carte L (0 à 1 an)

Aucun bon de chaussures n'est délivré pour cette catégorie, à moins que l'enfant ne commence à marcher à 9 mois. Dans ce cas, délivrance par la Mairie du feuillet B à 9 mois.

Carte B (1 à 3 ans)

Délivrance par la Mairie de deux feuillets B (l'un de 1 à 2 ans, l'autre de 2 à 3 ans). Chaque feuillet comporte un ticket C1 et un ticket C2 permettant chacun l'achat direct chez le commerçant d'une paire de chaussures usage-ville ou d'une paire de galoches de pointure inférieure à 28. Ticket R1 pour une paire de pantoufles.

Carte E (3 à 12 ans)

Le ticket C3 de la carte de textiles est validé pour l'achat direct d'une paire de chaussures usage-ville.

Le ticket L2 est validé pour l'achat direct d'une paire de galoches.

Le ticket T est validé pour l'achat direct d'une paire de pantoufles.

Carte J (12 à 18 ans)

Le ticket C3 de ladite carte donne droit dans le mois anniversaire et le mois suivant, à la délivrance d'un bon usage-ville.

Le ticket T permet l'achat direct d'une paire de pantoufles.

2° Rationnement à l'aide des coupons délivrés par la Mairie :

Usage-Travail hommes et galoches hommes

Les coupons pour l'obtention de chaussures de cette nature sont réservés aux consommateurs titulaires des cartes d'alimentation C et T.

Usage-Travail femme

Les demandes doivent être accompagnées d'un certificat de l'employeur attestant l'utilité de ces chaussures.

SUPPRESSION D'INSCRIPTION DES CONSOMMATEURS POISSON - CHARCUTERIE ET VIANDE

Poisson :

Les inscriptions de poisson des consommateurs auprès des commerçants viennent d'être supprimées. En conséquence, le poisson est en vente libre, au stade détail.

Les prix limites fixés par les arrêtés préfectoraux en vigueur sont maintenus.

Charcuterie et viande :

Sont supprimées également les inscriptions des consommateurs : Pour la charcuterie, dans toutes les communes de Seine-et-Oise.

Pour la viande, dans les communes autorisées à expérimenter le régime du double secteur (vente au prix taxé et vente à un prix libre).

ACCÈS AU PARC DE SAINT-CLOUD par les habitants du quartier de la Porte-Jaune

A la suite des réclamations formulées par des habitants des quartiers de la Porte-Jaune et de Montretout concernant la suppression de la liaison entre les deux tronçons de l'allée de la Porte-Jaune à la suite de l'établissement de l'autoroute de l'Ouest, une intervention a été faite par la Municipalité auprès de M. l'Architecte en chef, Conservateur du Domaine National de Saint-Cloud, lequel, par lettre du 17 août 1946, a fait parvenir la réponse suivante :

Le 17 Août 1946.

*Conservateur du Domaine National de Saint-Cloud,
L'Architecte en Chef,*

à Monsieur le Maire de Saint-Cloud.

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre, en date du 31 juillet dernier, relative aux réclamations dont vous avez été saisi de la part d'habitants des quartiers de la Porte-Jaune et de Montretout, au sujet de la suppression de la liaison entre les deux tronçons de l'allée de la Porte-Jaune à la suite de l'établissement de l'autoroute de l'Ouest.

La question de la traversée, en cet endroit, de l'autoroute et de la ligne de chemin de fer, a fait l'objet de nombreuses conférences au moment de l'établissement du projet de l'autoroute, entre les administrations intéressées : Education Nationale, Ponts et Chaussées, S. N. C. F. et la Municipalité de Saint-Cloud.

C'est à la demande expresse de mon prédécesseur, M. JAFY, qu'une passerelle partant des terrains de décharge de la Porte-Jaune a été établie contre le pont rail traversant l'autoroute, afin de permettre aux piétons d'accéder au parc; les voitures d'enfants peuvent y accéder également, des rampes ayant été établies à cet effet.

Cette passerelle est placée à peu près à mi-chemin entre deux autres passages donnant accès au parc situés, l'un, à la gare de Garches, l'autre, à la Grille d'Orléans. Il ne semble pas possible de faire davantage.

F. BRUNAU.

RENTRÉE DES CLASSES

Année scolaire 1946-1947

La rentrée des classes dans les établissements d'enseignements primaires, publics et privés, aura lieu à Saint-Cloud, le Mardi 1^{er} Octobre 1946, à 8 h. 30, dans les conditions habituelles.

Les heures d'ouverture dans les écoles primaires publiques sont les suivantes :

Matin : 8 h. 30 à 11 h. 30; après-midi : 13 h. 30 à 16 h. 30.

Il est rappelé qu'aux termes de la loi du 28 mars 1882, modifiée par celle du 11 août 1936, l'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de 6 à 14 ans révolus.

Les inscriptions nouvelles seront reçues à la Mairie, 2^e bureau. Les pièces à produire sont, soit le livret de

famille, soit un bulletin de naissance de l'enfant, ainsi que la dernière quittance de loyer où toutes pièces justificatives indiquant le domicile.

Il est également rappelé que pour être admis dans les établissements scolaires, les enfants doivent avoir subi la vaccination antivariolique, antidyphtérique et antitétanique.

Saint-Cloud, le 9 septembre 1946.

Le Maire : F. CHAVETON.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

En vue de moderniser la Bibliothèque, nous avons été amenés à transformer l'organisation existante. Cette transformation sera progressive. Elle portera tout d'abord sur les livres nouveaux. C'est pourquoi les récentes acquisitions de la ville qui seront à la disposition des lecteurs à partir du 15 septembre, seront classées suivant la nouvelle formule.

La série B (romans), sera remplacée par la série M.

La série A (histoire), sera remplacée par la série H.

En voici la liste :

Série M :	N ^{os}
Arthur KOESTLER : <i>Le Zéro et l'Infini</i>	50.000
Francis CARCO : <i>L'Homme Traqué</i>	50.001
FALK : <i>L'Homme m'a raconté</i>	50.002
Anne-Marie MONNET : <i>Le Chemin du Soleil</i> ...	50.003
P. J. TOULET : <i>La Jeune Fille Verte</i>	50.004
Olivier SECHAN : <i>La Chasse à l'Aube</i>	50.005
Paul VIALAR : <i>Une Ombre</i>	50.006
Selma SELMINEN : <i>Katrina</i>	15.000
(Achats de la Ville)	
Jean d'AGRAIVES : <i>Le Sorcier Jaune</i>	50.007
Karl MAY : <i>Une Visite au Pays du Diable</i>	50.010
Lida DURDIKOVA : <i>Les Enfants aux Yeux Eteints</i>	50.008
OPPEINHEIM : <i>L'Inspecteur Dickens prend sa</i>	
<i>Retraite</i>	50.009
ROSNY Aîné : <i>La Guerre du Feu</i>	50.011
(Don anonyme)	
Série H :	
J. ALLARY : <i>Winston Churchill</i>	45.000
A. HATCH : <i>Eisenhower</i>	45.001
M. SCHUMANN : <i>Honneur et Patrie</i>	95.000
(Achats de la ville)	
O. AUBRY : <i>Sainte-Hélène</i> (2 volumes) 64.000-64.001	

Salon de lecture :

Nous rappelons qu'un salon de lecture est à la disposition du public tous les jours, sauf le lundi, de 10 h. à 12 heures et de 15 h. à 18 heures.

A partir du 1^{er} octobre, on y trouvera les quotidiens et les revues dont les noms suivent :

L'Aube, L'Aurore, L'Epoque, Le Figaro, L'Humanité, Le Populaire, Club, Nouvelles Littéraires, Opéra, Samedi-Soir, Noir et Blanc, Quatre et Trois, Votre Amie, Le Monde Illustré, Réalités, Choix, Esprit, Le Monde.

DÉNOMBREMENT COMPLÉMENTAIRE DES VÉHICULES AUTOMOBILES DITS « DE TOURISME » ET DES CYCLES A MOTEUR MÉCANIQUE

Par circulaire SN 7, n^o 1450, du 3 août 1946, M. le Ministre de l'Intérieur a prescrit un recensement complémentaire des véhicules dits « de tourisme » et des cycles à moteur mécanique : il aura lieu du 1^{er} au 15 septembre; seuls les propriétaires de véhicules dits « de tourisme » ou de cycles à moteur mécanique non munis d'une autorisation permanente et non recensés au mois de mars, pourront bénéficier de ce recensement.

Les propriétaires de véhicules sont invités à souscrire leurs déclarations du 1^{er} au 15 septembre 1946, dernier délai, au Commissariat de Police, place de l'Eglise, à Saint-Cloud.

La Fête de Saint-Cloud depuis le XVIII^e siècle

Au moment où s'ouvre à nouveau la fête de Saint-Cloud, il nous a paru opportun de faire revivre quelques épisodes de cette fête populaire au cours des deux derniers siècles. Les habitants du bourg eurent toujours à cœur de célébrer la fête de leur saint patron, le 8 septembre, en souvenir de l'époque, au Moyen-Âge, où fuyant les invasions normandes, ils vinrent mettre à l'abri, à Paris, la chasse de saint Cloud; le retour des reliques du saint fut l'objet de fêtes dont le souvenir se perpétua de siècle en siècle.

Au XVIII^e, à partir du Régent, le parc du château devint public et fut aussitôt une des promenades les plus fréquentées des environs de Paris; la partie basse des jardins, longeant la Seine, fut dès lors affectée aux marchands forains qui, trois semaines l'an, y installaient leurs baraques, leurs jeux de plein air et leurs bals champêtres. La grande allée était bordée de chaque côté de boutiques variées où dominaient en particulier les étalages de bijouterie et d'objets de fantaisie. A partir de 1773, cette foire devint tout spécialement célèbre à cause des visites de la dauphine Marie-Antoinette, future reine de France. Le domaine de Saint-Cloud appartenait encore à la famille d'Orléans, mais, de Versailles, la jeune princesse, avide d'échapper à la rigoureuse étiquette de la cour, aimait à venir se divertir en se mêlant à la foule des badauds parisiens et à prendre part aux mêmes plaisirs que le peuple. Elle s'y rendait en compagnie de Louis XVI, des comtes et comtesses de Provence et d'Artois, ses beaux-frères et belles-sœurs. Les princes arrivaient généralement par le chemin de Ville-d'Avray, vers les 6 heures du soir, au moment où l'on commençait à faire marcher les grandes eaux. Descendant de voiture près du grand jet, ils se promenaient à pied dans les bas jardins, traversaient toute la foire et finissaient par la salle de danse de LECRIEL où se tenait le bal. Après avoir assisté au feu d'artifice, tiré vers 8 heures du soir et où l'on voyait apparaître sur des transparents lumineux les portraits de la famille royale, princes et princesses regagnaient leurs carrosses pour rentrer à Versailles. Le public se montrait particulièrement flatté de ces visites princières et la fête de Saint-Cloud gagnait en célébrité. Marie-Antoinette surtout, fixait l'attention de tout le monde par son extérieur affable et enjoué. Un journaliste du temps nota toute la portée de l'attitude de la Dauphine au milieu de cette fête populaire : « L'on ne pouvait trop admirer la singulière révolution à laquelle cette aimable princesse avait donné lieu dans la manière dont on vivait à la cour avant elle; révolution qui établissait pour ainsi dire un doux commerce entre les princes de la famille royale et le peuple, en abrogeant la sombre et triste étiquette où l'on avait été jusque-là trop scrupuleusement astreint... » Et plus loin, notre libraire HARDY d'ajouter : « Le public ne se lassait point de donner à M. le Dauphin et à son épouse charmante, les témoignages les moins équivoques du plaisir et de la joie qu'ils ressentent toutes les fois qu'il avait le bonheur de les voir. » Marie-Antoinette avait pris l'habitude, au cours de ces visites à la foire de Saint-Cloud, d'accepter les nombreux placets qu'un de ses écuyers recevait. Devenue reine, elle continua de se rendre à la fête de Saint-Cloud où elle était chaque fois extrêmement fêtée, saluée des cris de : « Vive la reine » et de battements de mains. Son acquisition du domaine de Saint-Cloud au duc d'Orléans, en 1785, augmenta encore la célébrité de cette fête. La proximité des souverains attirait davantage la foule.

La fête de Saint-Cloud était devenue si populaire que MERCIER dans ses célèbres « Tableaux de Paris » lui consacra pour 1788 un chapitre entier. Il a dépeint avec verve et piquant les modes de transport qu'utilisaient les Parisiens pour se rendre à leur foire de prédilection. « Ils s'embarquent en foule sur des galiotes quelquefois tellement pleines que la couleur du gros bateau disparaît sous les individus pressés. On ne voit que des têtes. D'autres se jettent dans de petits batelets et les surchargent au point qu'ils s'enfonceraient au port même sans les sentinelles qui les font sortir lorsque le nombre des passagers va au-delà de 16. C'est à qui entrera le premier dans le batelet; alors c'est presque un combat entre le garde qui leur donne des bourrades pour les empêcher de se noyer et les badauds qui ne veulent pas désemparer le batelet chargé qui déjà s'enfonce. Le peuple est sourd et opiniâtre parce qu'il veut aller à Saint-Cloud. L'embarquement est si tumultueux et si confus qu'il y en a toujours quelques-uns qui tombent à l'eau. On les repêche, mais cela ne ralentit pas l'ardeur des poursuivants. Les plus prudents s'entassent sur des charrettes qui sentent les choux et le fumier qu'elles voiturent toute la semaine. De petites demoiselles endimanchées montrant d'abord leurs jambes, escaladent la voiture à jour. Les voilà rangées comme une marchandise à vendre et pressées. Dès que le charretier jureur a donné le premier coup de fouet, toutes les têtes féminines ballottent; les bonnets se dérangent, les fichus aussi, c'est le moment des petites licences et les gros mots du charretier semblent préluder au ton du jour. Si la charrette ainsi chargée rencontre un équipage, pour peu qu'il la heurte, toutes les petites demoiselles piroüettent, elles crient d'effroi tandis que les vieilles font la grimace; mais quand l'essieu casse, comme toute la compagnie est assise sur des chaises mobiles, ces chaises augmentent le désordre en soulevant les petites jupes bourgeoises. C'est une clameur perçante à travers la risée des spectateurs. Le

charretier ne songe qu'à son rossin cassé tandis que le gauche cousin ne sait s'il débarrassera sa cousine ou sa tante. C'est à travers 200 choes des plus rudes et autant de contre-coups que la vieille charrette rend enfin à Saint-Cloud la petite bourgeoisie cahotée qui brave tous les accidents de la route parce que cette voiture est la plus économique. Débarquée à la fête, elle se jettera pour dîner dans des cabarets où on lui donnera du vinaigre fouetté pour du vin et de mauvaises viandes mal cuites à un prix exorbitant. Mais quoi ! C'est le jour de la fête. Si le vin est détestable, le grand jet d'eau doit aller. Tous ces cabaretiers semblent faire payer la vue des cascades et taxent le peuple outre mesure. Fripous privilégiés parce que la famille royale vient embellir ces lieux de sa présence, ils maîtrisent les derniers affamés. Les tantes crient au scandale mais les petites demoiselles endimanchées ont tant de plaisir à voir les bosquets, le jeu des eaux et le feu d'artifice qu'elles consentent à jeûner. Elles ne se plaignent pas de l'abstinence du jour; elles ont mal diné et ne souperont pas, mais elles se sont promenées à Saint-Cloud et les cahots de la charrette revenant le soir ont encore été, sont et seront toujours des plaisirs ».

Durant la révolution, la fête de Saint-Cloud dût subir une éclipse, mais elle retrouva tout son éclat dès 1795, lors d'une visite de la citoyenne TALLIEN, « Notre-Dame de Thermidor ». A cette époque, le château de Saint-Cloud devenu la « Maison Nationale de Pont-la-Montagne », ouvrait ses portes à tous. Dans les anciens salons de Marie-Antoinette, des tables étaient dressées pour les visiteurs et dans le plus bel appartement une « collection galante » avait été préparée pour « Son Altesse Sérénissime Madame CABARRUS et son auguste époux », ainsi que les nomme le *Courrier Français*. L'année suivante, la foire de Saint-Cloud offrit à nouveau aux Parisiens sa fête champêtre avec bal, illumination et feu d'artifice pour la somme de 1 livre 4 sols par personne. La fièvre de fêtes qui sévit sous le Directoire s'étendit jusqu'à Saint-Cloud où la fête de septembre allait briller d'un éclat chaque année plus vif. Un programme de la fête du 3 Vendémiaire an VI (1), est conservé à la Bibliothèque Nationale. Elle se composait d'un bal dans l'Orangerie éclairée de quatre rangées de lustres et de guirlandes et conduit par un orchestre de 40 musiciens; d'un feu d'artifice tiré par le célèbre RUGGIERRI; d'une illumination intérieure et extérieure du château; du jeu des eaux dans le grand et le petit parc; d'une exposition d'œuvres d'art des manufactures de Sèvres, des Gobelins et de la Savonnerie, dans les anciens appartements royaux et d'une loterie de quelques-uns des objets exposés; il y avait par exemple comme lot, des statues évaluées 12 à 15.000 livres. Un loto, installé dans le salon de jeu, complétait le nombre de distractions. Le restaurateur ROSE avait été admis à installer ses tables dans l'intérieur du château. Le prix d'entrée était d'ailleurs élevé : 3 livres par personne; les écuries de la « ci-devant reine » avaient été aménagées pour les chevaux des visiteurs à raison de 15 sols l'attache. Que n'aurait donné le peuple de Paris pour venir admirer les plus beaux vases de Sèvres, les plus riches tapisseries des Gobelins ou fouler les superbes tapis de la Savonnerie qui décoraient autrefois les salons de Marie-Antoinette. L'appartement du « ci-devant Dauphin » avait été transformé en salle de musée où une collection de tableaux de prix était exposée.

Avec le Consulat puis l'Empire et l'installation de Bonaparte au château de Saint-Cloud réaménagé, la foire traditionnelle ne perdit aucun de ses droits. L'affluence devint telle que des ordonnances de police durent être prises pour réglementer la circulation des voitures. Les charrettes et voitures maraîchères étaient interdites sur le pont après midi; l'accès de ce dernier était même défendu à tous véhicules de 6 heures du soir à 8 heures. A partir de cette heure, le pont était libre pour le retour seulement. Le stationnement dans l'avenue du Palais était également interdit. D'après la même ordonnance, les marchands désireux d'étaler et de vendre dans les rues et places de Saint-Cloud devaient en obtenir la permission du maire de la commune.

Comme quelques années auparavant, les Parisiens se rendaient à Saint-Cloud pour y saluer leur jeune reine, ils y accouraient maintenant en foule pour y acclamer l'Empereur, l'Impératrice et plus tard le petit roi de Rome. Non plus que Marie-Antoinette, Napoléon ne dédaignait de parcourir les allées de la foire et d'entrer dans les boutiques. Il faillit même lui arriver une aventure piquante, un jour qu'il s'y promenait incognito, en compagnie de la reine Hortense et du général BERTRAND. Séparé par la foule de son officier d'ordonnance, l'Empereur se trouva avec sa belle-fille dans une boutique de figurines de cire, sans argent pour en payer le droit de visite et contraint d'attendre, au risque de se faire reconnaître, le retour de BERTRAND détenteur de la bourse impériale (1).

Malgré l'occupation étrangère, en 1814 et en 1815, la fête de Saint-Cloud ouvrit ses portes et si elle fut comme de coutume très brillante par le nombre d'étrangers que l'on y remarquait, un observateur perspicace nota cependant que la présence des Anglais dans les bois de Saint-Cloud avait épouventé la plupart des Parisiens qui, pour éviter le désagrément de rencontrer ces « longues figures britanniques » au milieu de la fête française, avaient préféré rester chez eux. C'est à l'occasion de cette foire de 1815 que le Préfet de Seine-et-Oise décida de

(1) 24 septembre 1797.

percevoir une taxe sur les boutiques des marchands ambulants établis dans le parc de Saint-Cloud. Il s'agissait d'une rétribution, perçue au profit de la commune, de 3 centimes par jour pour chaque mètre de terrain occupé.

Avec la Restauration, Louis XVIII puis Charles X revinrent chaque été passer de longs mois au château de Saint-Cloud, accompagnés des différents membres de la famille royale : la duchesse d'Angoulême, la duchesse de Berry et ses enfants. Ces derniers étaient de fervents visiteurs de la fête de Saint-Cloud, tout particulièrement attirés par les marchands installés dans la grande avenue du parc et dont les étalages de jouets et de jeux excitaient tout spécialement leurs convoitises. Quant aux restaurateurs disséminés dans l'enceinte de la foire, ils profitaient de la circonstance pour rançonner les chalands, vendre du vin de Suresnes pour du vin de Bourgogne et les restes des cuisines du château pour des mets préparés par eux. A partir de 1819, pour suppléer au nombre toujours insuffisant de galiotes et de batelets à rames, un paquebot à vapeur, l'*Espérance*, de la compagnie PAJOL, faisait maintenant le trafic et pouvait embarquer 200 passagers.

Il serait fastidieux de continuer à décrire chaque aspect de la fête de Saint-Cloud. Malgré les changements de régime qui amenaient chaque fois d'autres hôtes au palais, la foire traditionnelle ne changeait guère et ne perdait rien de son succès. Si l'arrivée des Allemands, en septembre 1870, ne lui permit pas d'avoir lieu, dès 1871, elle réinstalla ses boutiques dans le bas parc. Malgré les ruines encore fumantes et toutes proches du château, une foule bruyante et déjà oublieuse de ses malheurs s'y rendit. Pour les étrangers, nombreux à Paris, Saint-Cloud offrait alors un double intérêt : en plus de la fête, il y avait la visite des ruines. Ludovic HALÉVY, dans ses *Notes et Souvenirs*, a laissé un tableau pittoresque de ce « troupeau » de touristes anglais, lorgnettes en bandoulières et sous le bras le *Guide de l'étranger à travers les ruines*, courant sur l'emplacement de l'ancien palais de Monsieur, écoutant attentivement les explications de l'interprète-cicerone, remplissant leurs poches d'éclats d'obus, de morceaux de marbre; puis, rassasiés de souvenirs du passé, ils dévalaient au galop les pentes qui longent la grande cascade et entraient avec le même entrain dans l'enceinte de la fête; ils s'enthousiasmaient à la vue des saltimbanques, des boutiques hariolées et récoltaient des mirlitons avec la même insouciance qu'un instant auparavant les vestiges calcinés du château.

Malgré les nombreuses propositions émises pour utiliser cet immense domaine, le parc, tel que l'avait dessiné Monsieur, subsista dans son intégrité et aussi animée qu'elle se présentait déjà au temps de Marie-Antoinette, la traditionnelle fête de Saint-Cloud a rouvert ses portes au mois de septembre 1945 après une éclipse momentanée due à l'occupation allemande.

H. KRANTZ-MANONCOURT

Chargée de mission à la Direction des Beaux-Arts.

En 1946, la tradition se perpétue puisqu'aussi bien la fête dont le programme suit se déroulera du 8 au 29 septembre.

I. - Septembre 1807.

Programme de la Fête

Le Samedi 7 Septembre, à 20 h. 30

GRANDES RETRAITES AUX FLAMBEAUX

avec le concours de la Musique Militaire du 93^e R. I. (clique et fanfare), de la Société des trompettes « La Diane », de l'Harmonie et de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Saint-Cloud

OUVERTURE de la FÊTE FORAINE par la MUNICIPALITÉ

Le Dimanche 8 Septembre, à 15 h., au Pont de Saint-Cloud

GRANDE FÊTE NAUTIQUE

Grand tournoi de joutes à la lance avec la participation des meilleurs champions de France et de Paris.

Aviron, 3^e match à huit rameurs : A. C. B. B. contre Cercle Nautique de France.

Epreuves de natation - Exhibitions de plongeurs organisés par l'Amicale Nautique Clodoaldienne, avec la participation de l'A. C. de Boulogne-Billancourt.

Le Dimanche 15 Septembre :

Fête gymnique sportive, organisée par l'Union Athlétique et Sportive La Clodo, sous le patronage du journal *L'Aurore*.

Le matin, à 9 heures, au Terrain de Sports de l'Amicale des Coteaux (avenue Bernard-Palissy), 19^e Championnat d'Athlétisme de l'Association Régionale de Gymnastique.

Mise en compétition du Challenge du Souvenir

A 14 heures, Défilé des Sociétés se rendant sur le terrain de fête. Départ rue des Ecoles, avec la participation de l'Harmonie et de la Société de Trompettes « La Diane ».

A 14 h. 30, dans le Bas Parc, près de la statue de l'Industrie :

GRAND FESTIVAL DE GYMNASTIQUE

avec le concours des Sociétés de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne des Champions Masculins et Féminins de l'Association Régionale de l'Île-de-France, de la Fédération Française de Gymnastique et de la Section Spéciale de Gymnastique des Moniteurs de la Police Parisienne (A. S. P. P.), dans leurs exhibitions et productions spéciales

A 17 heures, Mouvement d'ensemble de la Fédération Française de Gymnastique par tous les gymnastes.

A 17 h. 30, Distribution des récompenses du Challenge.

Pendant la fête, Concert par la Société des Trompettes « La Diane », sous la direction de M. COTTEVERTE.

Le Dimanche 22 Septembre, à 15 heures, Place Georges-Clemenceau, Pont de Saint-Cloud :

2^e GRAND PRIX CYCLISTE DE LA VILLE DE SAINT-CLOUD

Course internationale de 100 kilomètres pour coureurs professionnels, aspirants et indépendants de la F. F. C., sous le patronage du journal *Paris-Presse*, organisée par le Club des Sports Olympiens, section de Saint-Cloud, avec la participation des Champions Français et Étrangers.

Circuit de 9 kilomètres à parcourir 11 fois

ITINÉRAIRE : Rues Dailly, Gounod, Pasteur, Porte-Jaune, avenue Foch, boulevard de la République, rue du Val-d'Or, quai Carnot, place Georges-Clemenceau.

Appel des coureurs : Place Georges-Clemenceau, à 14 h. 30.

Départ : Place Georges-Clemenceau, à 15 heures.

Arrivée : 26, rue Dailly.

Le 29 Septembre, à 21 heures :

GRAND FEU D'ARTIFICE - Tir des Cascades

Les 15 et 29 septembre, Jeu de jour des grandes eaux des Cascades et du Grand Jet.

Les 8, 15, 22 et 29 septembre, Jeu de nuit des Cascades.

HORAIRE : a) Jeu de jour, 3/4 d'heure, de 16 h. 15 à 17 h., sauf pour le grand jet qui sera fermé à 16 h. 45.

b) Jeu de nuit, 3/4 d'heure, de 21 h. 15 à 22 heures.

AVIS ET COMMUNIQUES

CINÉ-CLUB DE SAINT-CLOUD

Le Ciné-Club reprendra son activité en octobre. Les séances auront lieu au « Régent », rue Gaston-Latouche, à 20 h. 30, très précises.

PROGRAMME DU MOIS D'OCTOBRE

Le 8 Octobre : Gala René CLAIR

avec : *A Nous la Liberté*, avec Raymond CORDY et des extraits de :

Sous les Toits de Paris, avec Albert PRÉJEAN

14 Juillet, avec ANNABELLA, G. RIGAUD, R. CORDY et AIMOS

Débats sur le cinéma américain et le cinéma français, sous la direction de M. THEROND, collaborateur de « L'Écran Français ».

Le 29 octobre, à l'occasion du Cinquantenaire du Cinéma :

LES PIONNIERS DU CINEMA

avec 40 ans d'actualités

L'Encre Invisible, dessin animé de Max FLEISHER.

Grill-Room, de Bud FISHER.

A la Conquête du Pôle, de MÉLIÈS.

Et Deux Coqs vivaient en Paix.

Sept Ans de Malheur, avec Max LINDER.

Débats : Cinéma muet ou sonore.

**

MOTO-CLUB CLODOALDIEN

Nous prions tous nos membres de vouloir bien noter les changements suivants dans le remaniement du bureau. En effet, M. LETANC, assez fatigué après les efforts et les soucis divers que lui a occasionnés la course de l'Autoroute de Saint-Cloud, a décidé de se retirer de la présidence du club, sans toutefois nous quitter, car il assurera un autre poste. Par conséquent, le

bureau du M. C. C. a élu un nouveau président qui a nom M. DE REVIERS, à qui revient désormais toute la responsabilité.

Par ailleurs, la direction sportive change également de titulaire et celle-ci incombe maintenant à M. MOINE.

L'activité de notre club ne se relâche pas pourtant, tant en France qu'à l'étranger, notamment à Bruxelles et au Grand Prix des Nations, à Genève, où nous avons envoyé des représentants, MM. LAVER et CHARRIER, qui furent malchanceux contraints d'abandonner sur ennuis mécaniques. D'autre part, le Moto-Club organisa, le 14 juillet dernier, aux Coteaux de Saint-Cloud, un gymkana motocycliste qu'une foule fort nombreuse avait attiré, recherchant ce spectacle amusant et peu commun.

Résultats sportifs. — 1^{re} épreuve : 1. GODÉRE; 2. LETANG R.

2^e épreuve : 1. LEROUGE; 2. LETANG R.

3^e épreuve : 1. LEROUGE; 2. MEYER.

Classement général: 1. GODÉRE, 8 points; 2. LEROUGE, 9 points; 3. LETANG R., 12 points; 4. MEYER, 12 points; 5. DURIEZ, 12 points 1/2; 6. NICOL, etc...

Parmi l'assistance, nous avons remarqué M. CHAVETON, maire de Saint-Cloud et quelques conseillers; M. ANTONAT, président d'honneur du M. C. C., M. le Commandant PRÉVOST, vice-président d'honneur du M. C. C. et M. BUSCHER, à qui revient l'initiative d'organiser le gymkana.

Nous remercions bien vivement toutes ces personnes, M. le Maire en particulier, d'avoir bien voulu honorer de leur présence cette manifestation sportive.

Les membres du M. C. C. sont avisés que les réunions ont lieu tous les vendredis, au siège social, café ALIBERT, 2, rue Royale, où tous renseignements leur seront donnés, tant au point de vue sortie que compétition.

Le Secrétaire : R. L.

**

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Nous rappelons que M. R. FIAT se tient à la mairie, les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, de 15 heures à 17 heures, pour renseigner les anciens combattants et victimes de la guerre sur toutes les questions qui peuvent les intéresser au sujet de la connaissance et de la défense de leurs droits.

**

CERCLE D'ÉCHECS DES COTEAUX

« La Tour, prends Garde »

Le 3 juillet, le Cercle d'Échecs des Coteaux organisait pour clôturer la saison 1945-46, une grande soirée échiquéenne.

Cette soirée était présidée par M. le Maire de Saint-Cloud, M. BISCAY, président de la Fédération Française des Échecs et Madame LE BEY-THALLIS, championne de la Ligue de Paris.

Le Cercle Caissa, champion de Paris, battit facilement une sélection composée de joueurs des cercles de Saint-Cloud, Ville-d'Avray, Suresnes.

L'Arc-en-Ciel, de Paris, disposa lui aussi avec facilité d'une équipe de Clodoaldiens.

Enfin, M^e BISCAY, jouant contre huit adversaires, remporta huit victoires.

Monsieur le Maire remit au Président du Cercle Arc-en-Ciel, le challenge offert par M. HANNETEL et gagné par cette société devant une équipe de Caissa, 3^e catégorie, à un point et dix autres équipes de la région parisienne et félicita donateur, vainqueurs et organisateurs, en l'honneur desquels les joueurs battirent un ban.

Les joueurs d'échecs de Saint-Cloud, ceux qui veulent le devenir, sont cordialement invités à « La Tour prends Garde » où ils trouveront des camarades charmants, disputeront des tournois, rencontreront de bonnes équipes et de bons joueurs de Paris.

Ouverture de la saison 1946-47, début d'octobre, à notre siège social, 72, boulevard Sénard, Les Coteaux. Tél. Mol. 41-06.

**

RÉUNION DES ANCIENS PRISONNIERS DE RAWA-RUSKA

Tous les anciens P. G. ayant été internés au camp de représailles de Rawa-Ruska sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu à la Mairie, le *Dimanche 29 septembre*, à 9 h. 30, Salle des Commissions.

Le Délégué Départemental :
CASARS.

HISTORIQUE DE SAINT-CLOUD

(suite)

Le Château et le Parc de Saint-Cloud de 1658 à 1701

Quant aux jardins, ils s'étendaient d'année en année plus vastes grâce aux multiples acquisitions de Monsieur. LENOTRE dessina les parterres du bas-parc le long de la Seine. LISIER n'oublia pas de les admirer et de les décrire avec un certain étonnement : « Ces immenses jardins destinés à se promener à cheval ou en voiture sont inconnus en Angleterre. Nous ne voudrions pas perdre autant de pays que ces jardins en absorbent. Il y a aussi quantité de berceaux, de pavillons, de cabinets, de verdure, de treillage de fer et de bois peints en vert après lesquels grimpent des chèvrefeuilles. Les bois naturels au sud-ouest de la maison sont bien aménagés, percés de grandes et petites allées. On a tant de goût pour les arbres que dans l'occasion, on les a laissés debout non seulement dans les allées mais encore au milieu des escaliers de pierre qui y conduisent. » Malgré leur vaste étendue, ces jardins étaient merveilleusement entretenus; 150 hommes y étaient occupés et cela représentait une dépense annuelle de 140.000 livres. Pour la grande cascade, elle fut à nouveau restaurée en 1699 : le haut fut refait et le bas augmenté selon les dessins de MANSART.

L'ameublement du château de Saint-Cloud dût être à plusieurs reprises renouvelé si l'on en juge par le nombre non seulement de pièces de mobilier mais d'ensembles que recélaient le garde-meuble du château à la mort de Monsieur. Chaque fête, chaque séjour de la cour nécessitait un renouvellement complet des appartements de réception d'où des greniers abondamment garnis de tentures, tapisseries, tableaux, meubles proprement dits. Dans toutes les pièces, les murs étaient tendus de « tapisseries », ce mot étant employé à l'époque dans le sens actuel de tenture. A côté de tapisseries de haute lice de Bruxelles, des Flandres, de la Savonnerie, de la fabrique de La Planche ou de Paris, ou encore en point de Hongrie, on remarque des « tapisseries » de cuir doré, ou bien de brocatelle (1), de damas par lez de différentes couleurs, de satin de Hollande rayé ou de velours d'or et d'argent par lez alternés. L'inventaire des biens de Monsieur établi à sa mort, en juin 1701, nous permet de nous faire une idée de cet ameublement (2). Le grand cabinet de ce prince comprenait : trois tables de bois de noyer couvert de velours vert; un miroir de glace de Tunis; un bureau de marqueterie (estimé 40 livres), une pendule d'Angleterre décorée à son pied d'un Cupidon et d'autres ornements d'argent (estimé 150 livres), un lit de repos, deux coffres de bois doré, deux fauteuils et six ployants couverts par bandes de brocart d'or et de velours noir liséré de cordon d'or et d'argent, trois portières de pareil brocart et velours, le tout garni de dentelles d'or et d'argent, vingt-quatre tabourets de bois de noyer couverts de velours et brocart d'or; deux fauteuils de commodité de bois doré garnis de tapisserie à fond d'or, deux rideaux de damas.

Des tableaux peints sur bois, sur toile ou sur cuivre représentaient des sujets variés : Moïse sauvé des eaux, une Vierge, un paysage, un portrait de « dame », l'Adoration des rois, Suzanne et les vieillards, une femme coiffée en blanc. Comme on le voit, Monsieur était fort éclectique dans ses goûts. La chambre d'Henriette d'Angleterre était composée d'une table de marquetterie, deux guéridons de noyer, un cabinet de même bois, un miroir, un lustre de cuivre doré, une garniture de cheminée comportant une horloge en forme de globe ornée de cuivre doré et de diverses pièces de porcelaine de différentes couleurs, trois rideaux de finette damassé, un petit tableau en miniature représentant le baptême de Notre-Seigneur, une tenture de tapisserie de quinze aulnes à fleurs d'or, un autre lustre de cristal à huit branches. Le lit, comme tous ceux de l'époque, consistait en quatre rideaux, quatre cantonnières, trois pantes, trois soubassements, courtepointe, le tout couvert de tapisserie à fleurs d'or garni de crespines, franges et molettes d'or.

La chambre de la Palatine était ornée de deux tables de marbre, deux miroirs de glace avec la bordure et les chapiteaux aussi de glace, un petit cabinet de chêne garni de pierres de couleur avec des ornements et figures de cuivre doré, deux coffrets en forme de bassin d'écaille garni d'argent sur des pieds de bois doré et argenté; une petite pendule à répétition avec sa boîte de marquetterie et ornements de cuivre, posée sur un pied d'ébène. Un lustre de cristal à douze branches de cuivre doré, une tenture de tapisserie par bande de damas cramoiis et de brocart à fleurs de soie et fond d'or ainsi qu'un lit tout aussi imposant que celui de la première Madame et recouvert de la même tenture complétaient l'ameublement de la chambre. Dans l'orangerie, on pouvait remarquer un très grand nombre de cabinets de laque de Chine; dans la salle de comédie, des tableaux de sujets très variés : paysages avec ou sans personnages, fleurs, scènes de genre, sujets mythologiques. Le grade-meuble contenait ainsi que nous l'avions mentionné plus haut, les réserves : des paravents de Chine, des rouleaux de tapisserie et surtout des lits plus luxueux les uns que les autres : « Un lit de velours noir par bandes lizerées d'argent et bandes de brocart de plusieurs couleurs, doublé, orné de moire blanche avec des colonnades, d'autres moires de couleur rouge et noire et agrémenté de franges d'or et d'argent; ledit lit composé de quatre rideaux, quatre cantonnières, pantes et soubassements, courte-pointe, houses, le tout garni de dentelles or, argent et noir. » En voici un autre : « Un lit de taffetas d'Angleterre ponceau, rideaux, courte-pointe, portières doublés de satin blanc, garni de moyenne dentelle d'argent ». Ou bien un lit de « velours rose sèche représentant l'histoire de Moïse avec les petites portières brodées en plein de broderie d'or et d'argent sur un fond violet. »

Quant aux bibelots, ils ne pouvaient se dénombrer. Monsieur avait passé plus de quarante ans de sa vie à les collectionner. Dans ses cabinets particuliers les vases d'agate, de jaspe, de cristal garnis d'argent voisinaient avec les garnitures de porcelaine, les coffrets d'ivoire émaillés d'or, les cabinets d'ébène, les tabatières de corail à jour, les plateaux en filigranne, les cabarets de la Chine garnis

de porcelaine précieuses. Il faudrait des pages et des pages si l'on voulait énumérer le contenu des coffres de vaisselle d'or et d'argent, les flambeaux, chandeliers, drageoirs, sucriers, poivrières, d'argent ou de vermeil...

HÉLÈNE KRANTZ-NANONCOURT,

Chargée de mission à la Direction des Beaux-Arts.

(A suivre).

(1) Etoffe qui imite le brocart.

(2) Aux Archives Nationales.

ÉTAT CIVIL DU MOIS D'AOUT

NAISSANCES

Blond Marc. — De Bruchard Patrice, Phille, Jean, Marie. — Renvoisie Alain, Michel. — Briquer Françoise, Marie, Thérèse. — Geheniaux Gilles. — Wisman Christian, André, Charles. — Rey Pierre, Emile. — Hauchard René, Jean, Jacques. — Raffanel Daniel, Edmond. — Ausset Jeanine. — Thirouard Michel, Roger. — Nevouse Jean, Pierre. — Duval Christiane, Simone. — Berardi Maxime, Gérard, Jean. — Flagel Jeanne, Nicole, Cécile. — Masson Françoise, Annie. — Davidian Annette, Perkouhi, Renée. — Vaujour Patrice, Jean. — Bertin Alain, André, Gérard. — Dancette Marie, Christine Charlotte, Antoinette. — Sainderichain Christian, Jean, Paul. — Carlet Patricia, Marie, Mathilde. — Willem Jean, Marcel. — Remoussin, Catherine, Berthe, Alice, Agathe. — Ferchal Claude, Jacques, Henri. — Lelarge Micheline, Pierrette, Janine. — Ruaud Jean, Philippe, Jacques. — Roussel René, Marc. — Cherubin Lucienne, Marguerite, Emilienne. — Kohler Raymond, Robert. — Stievenard Pierre, Henri. — Langenbronn Claudine, Raymonde. — Allard François, Paul, Gustave. — Girard Claudine. — Morisset Marie, Claude, Noëlle. — Tondeur Michelle, Jeanne. — Sérandour Annik, Solange, Marie, Louise. — Wegliszewski Katial, Chantal. — Bardonnèche Alain, Marcel. — Hannellet Claude, Jean, Robert. — Boulanger Michèle, Hélène, Marguerite, Adrienne. — Gachet Christian, Bernard. — Clemens Andrée, Anita. — Charras Alice, Daniel, Bernard. — Chesnais Claudine, Marie, Thérèse. — Noireau Louis, Teddy, Raymond. — Metzger Norbert, Jean, Marie. — Farina Tony, Jacques, Jean. — Le Saux Gérard, Georges. — Ferri José, Henri. — Nicolas Annie, Françoise, Gabrielle, Marguerite. — Franc Danielle, Christine, Juliette. — Laloux Nicole, Raymond. — Kormann Marcelle. — Lévêque Annie. — Belly Daniel. — Malafosse Michèle, Jeanne, Berthe. — Balzeau René. — Lecorne Henri, Michel. — Gourdière Annie, Louise. — Finet Jean, Claude, Jacques. — Lamarche Josiane, Georgette. — Bisson Marie, Claude. — Narguet Danielle, Claude. — Lamaud Elisabeth, Henriette, Huguette. — Le Coustumer Christian, Roger. — Bernier Jany, Pierre, Lucien. — Tresbern Micheline, Renée. — Bequet Daniel, Constant, Jacques. — Beaumont Daniel, Joseph, Maurice. — Mai Claude, Pierre, Louis. — Tifonet Janine, Marie. — Bracchi Robert, André. — Porche Françoise, Nelly. — Lérable Jean, Jacques.

MARIAGES

Elie, Louis Couta et Louise, Hélène Didier. — Paul, Jean Lauthier et Eliane, Muguetto Toche. — Lousi, Paul Riva et Raymond, Alice Congnard. — Louis, Joseph Courvoisier et Jacqueline, Andrée Heussler. — René, Albert Rivalain et Janine, Juliette Marin. — André, Pierre Sauvage et Simone Tuffier. — François, Emile Lehoux et Madeleine, Félicité Allée. — Charles, Henri Pilet et Solange, Dora Gintzburger. — Bernard, Raymond Lesage et Antoinette, Simone Phelipon. — Emile, François Leran et Paulette Miche. — Fabrien Urrutibehety et Nelly, Suzanne Lisse. — Louis, Georges de Meerler et Angèle, Henriette Leguay. — Emile, Louis Guerrier et Antoinette, Augustine Bourbigot. — Lucien, Paul Prut et Amélie, Marguerite Le Guével. — Alain Prudent Gayet et Janine, Marthe Gusman. — André, Jean Gosset et Juliette, Adèle Henault. — André Rameau et Odette Coulon. — Emile, André Bigue et Georgette, Lucienne Tsourlakis. — Jean-Baptiste Missera et Monique, Irma Ardeleano. — Claude, Etienne Vincent et Edith, Andrée Brault.

DECES

Hortense, Céline Lecoq, veuve Descoups, 84 ans. — César Bertrand, 89 ans. — Jean, Antoine Costrejean, 77 ans. — Germain, Eugène Gridaine, 44 ans. — Alexandrine, Marguerite, Octavie Fortoul, 70 ans. — Rose, Françoise Rouget, veuve Arthaud, 65 ans. — Claudine Girard, 2 jours. — Ernestine, Marie Quenaud, veuve Boulot, 78 ans. — François, Marie Merlet, 74 ans. — Marguerite Lavolot, 83 ans. — Ferdinand, Xavier Cochon, 46 ans.

Le Gérant : ANTOINE BERTHON.